

Changement du calendrier d'inscription aux programmes libres

À partir du 24 mars, les participants peuvent s'inscrire aux programmes libres 25 heures avant le début du programme.

FOIRE AUX QUESTIONS

Qu'est-ce qu'un programme libre?

Les programmes libres sont des programmes à usage unique, payants, qui ne font pas partie d'un cours donné sur plusieurs dates. Les exemples incluent les baignades publiques, le patinage public et les programmes identifiés comme étant « libres ».

Comment m'inscrire à un programme libre?

L'inscription est possible 25 heures à l'avance pour les résidents et les membres et une heure à l'avance pour les non-résidents. L'inscription peut se faire en ligne sur brampton.ca/registerforprograms, en personne dans n'importe quel centre récréatif ou par téléphone en appelant le 311.

Dois-je m'inscrire à l'avance aux programmes libres si je suis membre?

Il est recommandé de s'inscrire à l'avance pour obtenir une place, assurer une bonne planification et garantir l'accès à des programmes récréatifs très populaires, même si vous êtes membre. Inscrivez-vous rapidement pour garantir votre place, car les programmes les plus populaires ont tendance à se remplir rapidement. Les personnes qui se présentent sans inscription sont acceptées dans la mesure des places disponibles.

Que se passe-t-il si je ne peux pas rendre au programme libre?

Veillez annuler votre réservation en vous connectant à votre compte en ligne. Les annulations sont acceptées par l'entremise de 311 jusqu'à une heure avant l'heure de début du programme. Les participants peuvent également envoyer un courriel à recreation@brampton.ca pour annuler leur réservation avec un préavis de 24 heures.



Visitez brampton.ca/registerforprograms pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes et services récréatifs.